Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-212900674-20251204-358_20-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

358/20

EC/IRLB

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 4 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Aurélien FERRAND, Sonia FLOCH, Jean-Hervé GOARNISSON, Annick LE GALL, Rémy LE MEUR, Laurence LE ROY-TASSEL, Éric LE SCANFF, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN
Absents : Néant
Procurations : Néant
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Objet : Budget commune – Fonctionnement - Décision Modificative n°2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser une Décision Modificative et précise que celle-ci ne concerne que la section de fonctionnement et fait suite :

BUDGET COMMUNE - FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES	
CHAPITRE 012 - Charges de personnel et frais assimilés	**605 850,00 €**	**+ 30 000 €**	**CHAPITRE 013 - Atténuations de charges**	**+ 13 500 €**
6331 - Versement mobilité	2 900,00 €	50,00 €	6419 - Remboursement /rémunérations pers	13 500,00 €
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	365,00 €	0,00 €		
6336 - Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	9 250,00 €	75,00 €		
6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	1 090,00 €	10,00 €		
64111 - Personnel titulaire - Rémunération principale	244 970,00 €	22 000,00 €		
64112 - Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	8 005,00 €	200,00 €		
64113 - Personnel titulaire - NBI	6 500,00 €	0,00 €		
64118 - Personnel titulaire - Autres indemnités	48 510,00 €	3 500,00 €		
64131 - Personnel non titulaire - Rémunérations	83 500,00 €	2 500,00 €		
64132 - Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence	680,00 €	50,00 €		
64136 - Personnel non titulaire - Indemnités liées à la perte d'emploi	2 150,00 €	1 250,00 €		
64138 - Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	4 000,00 €	140,00 €		
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	63 850,00 €	6 000,00 €		
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	95 000,00 €	7 500,00 €		
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 925,00 €	200,00 €		
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00 €	- 13 545,00 €		
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	1 380,00 €	70,00 €		
6475 - Médecine du travail, pharmacie	0,00 €	0,00 €		
6488 - Autres	0,00 €	0,00 €		
CHAPITRE 65 - Autres charges de gestion courante		**- 16 500 €**		
657364 - Subventions de fonctionnement à la caisse des écoles		- 9 000,00 €		
65888 - Autres charges diverses de gestion courante	2 150,00 €	- 7 500,00 €		
TOTAL DEPENSES		**13 500,00 €**	**TOTAL RECETTES**	**13 500,00 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n°2.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY